

CLINIQUE PSYCHANALYTIQUE DE L'ENFANT : LES SÉPARATIONS PARENTALES CREUSET POSSIBLE DE LA PERVERSION NARCISSIQUE

Françoise Moggio

P.U.F. | *Revue française de psychanalyse*

**2003/3 - Vol. 67
pages 959 à 966**

ISSN 0035-2942

Article disponible en ligne à l'adresse:

<http://www.cairn.info/revue-francaise-de-psychanalyse-2003-3-page-959.htm>

Pour citer cet article :

Moggio Françoise, « Clinique psychanalytique de l'enfant : les séparations parentales creuset possible de la perversion narcissique », *Revue française de psychanalyse*, 2003/3 Vol. 67, p. 959-966. DOI : 10.3917/rfp.673.0959

Distribution électronique Cairn.info pour P.U.F..

© P.U.F.. Tous droits réservés pour tous pays.

La reproduction ou représentation de cet article, notamment par photocopie, n'est autorisée que dans les limites des conditions générales d'utilisation du site ou, le cas échéant, des conditions générales de la licence souscrite par votre établissement. Toute autre reproduction ou représentation, en tout ou partie, sous quelque forme et de quelque manière que ce soit, est interdite sauf accord préalable et écrit de l'éditeur, en dehors des cas prévus par la législation en vigueur en France. Il est précisé que son stockage dans une base de données est également interdit.

*Clinique psychanalytique de l'enfant :
les séparations parentales
creuset possible de la perversion narcissique*

Françoise MOGGIO

La rencontre d'un enfant dans une situation de séparation parentale – conflictuelle ou non – est d'une grande banalité pour le psychiatre psychanalyste d'aujourd'hui. Je n'envisagerai pas, ici, les demandes faites dans un but juridique soutenues par les avocats des parents, ni celles, trop caricaturales, où sont allégués, modernité oblige, abus sexuels ou maltraitance dont les effets dévastateurs sur l'enfant sont très rapidement perceptibles et l'analyste souvent réduit à l'impuissance de leur seul constat. Je préfère me pencher sur des situations plus subtiles qui peuvent conduire à s'engager dans un traitement psychothérapique d'enfant conduisant à l'impasse s'il s'avère qu'un des parents utilise des défenses perverses narcissiques qui vont venir faire obstacle au traitement.

Il est en effet loin, le temps où Françoise Dolto écrivait son livre grand public *Quand les parents se séparent* et donnait une vision que l'on pourrait qualifier d'angélique des effets de cette séparation sur les enfants. Il est indéniable que l'enfant souffre de la séparation parentale, fut-elle la plus réussie possible, que les nouvelles modalités d'organisation de la vie de l'enfant rendues possibles par la législation (autorité parentale conjointe, gardes alternées) peuvent être source de multiples agirs s'exerçant aussi dans le traitement. Il est évident qu'aucune psychothérapie d'enfant, qu'aucune consultation thérapeutique ne peut s'engager sans l'accord des deux parents et que déjà cet accord peut être en soi une difficulté ; on comprendra aisément que si s'y ajoutent des éléments pervers chez l'un ou l'autre parent et chez l'enfant, fussent-ils non structuraux mais défensifs face au traumatisme narcissique de la

Rev. franç. Psychanal., 3/2003

situation, l'affaire devient vraiment compliquée et qu'il faudra parfois attendre que l'enfant ait grandi... et ne soit justement plus un enfant.

Pour illustrer mon propos, j'ai choisi d'évoquer différentes situations cliniques rendant compte des difficultés techniques rencontrées dans ma pratique avec ces familles.

JULIEN, 3 ANS ET DEMI, TOUT VA BIEN MAIS...

Les deux parents accompagnent Julien à ma consultation, je les verrai deux fois, une première fois avec l'enfant, une seconde fois seuls à leur demande.

Ils viennent ensemble mais ont précisé d'emblée qu'ils étaient séparés. Julien est en première année de maternelle et ça ne se passe pas très bien ; il pleure beaucoup et paraît, selon les propos de sa maîtresse, un peu perdu. Ce sont des parents jeunes et sympathiques, soucieux pour leur fils. Julien est un beau petit garçon, un peu inhibé qui va se détendre assez rapidement. Les parents me racontent à tour de rôle ; qu'ils se sont séparés alors que leur fils avait à peine un an et ont organisé d'un commun accord une garde alternée : une semaine chez chaque parent, l'alternance s'organisant chaque mercredi ; ils n'ont jamais pensé que cela ait pu être difficile pour Julien, car comme ils sont en bonne intelligence, de « bons amis », tout se passe bien, non ils n'ont jamais eu l'impression que Julien ait pu à un quelconque moment souffrir d'être séparé de sa maman alors qu'il était encore si petit. Le père me dit alors un peu embarrassé qu'il est parti pour vivre avec une autre femme qui est toujours sa compagne et qui est « comme la maman » de son fils ; madame surenchérit en me disant qu'elle s'entend très bien avec la compagne de son ex-mari, qu'elle a totalement confiance, que « c'est presque comme si c'était sa meilleure amie » ; d'ailleurs, il leur arrive de sortir tous ensemble le dimanche. Je lui demande si elle a refait sa vie, « non, me répond-elle, elle n'en a pas eu envie ». Elle est absolument sincère et inconsciente de la répression qu'elle s'impose de ses affects de jalousie et de dépression. Julien jusque-là joue silencieusement, je pense que, comme moi, il a perçu le léger tremblement dans la voix de sa mère qui vient contredire à son insu cette déclaration de parfaite harmonie ; mais c'est au moment précis où j'évoque la possibilité d'un autre homme dans la vie de sa mère qu'il m'apostrophe : « Toi, t'es pas l'ami(e) de Maman », « ah bon ? » « t'es pas son amie, t'es pas belle, tu me plais pas ! ». Les parents sont un peu stupéfaits et tentent de le faire taire : « Julien, on ne parle pas comme ça à la dame, elle est gentille, etc. », mais Julien paraît bien déterminé à dire ce qu'il a sur le cœur : il dessine un rond et dit : « C'est un poulet » et déchire la

feuille en trois morceaux : « On va manger », et il distribue « un morceau pour Maman, un morceau pour Papa, un morceau pour Julien » ! « Et moi alors ? » « Toi t'as rien », je me fais discrètement menaçante dans le jeu : « Si c'est comme ça je ne m'occuperai plus de toi » ; il me toise : « Tant mieux. » La stupefaction des parents va croissant : « On ne l'a jamais vu comme ça ! Au contraire, il est toujours tellement gentil avec tout le monde », et Julien de continuer, interprétant du haut de ses 3 ans et demi « X (c'est le prénom de sa belle-mère) je l'aime pas, j'aime pas comment elle fait à manger ».

C'est ainsi que se termine notre première rencontre.

Les parents viennent seuls au second rendez-vous. La consultation les a fait réfléchir et parler « vraiment » entre eux. Julien est transformé « comme s'il s'était soulagé d'un grand poids », dit le père. J'apprends que, au moment de la séparation, Julien a fait une période d'anorexie oppositionnelle qui avait le don de mettre en rage la compagne de son père qui se sentait à raison rejetée, ce qui entraînait des disputes avec le père ; la mère n'était pas très d'accord pour cette garde alternée mais elle n'a pas su dire non : « J'aurais eu l'air de vouloir me venger » ; elle a pris conscience que X n'était pas sa meilleure amie, mais sa rivale tant auprès de son mari que de son fils ; « je demandais à Julien de faire comme moi, comme s'il n'y avait pas de conflit, c'était pervers comme situation ». Le père me dit qu'il souhaitait que tout se passe bien « comme ça je ne me sentais pas coupable ; vous comprenez j'ai fait comme mon père ; il est parti quand j'avais 7 ans et je ne le voyais plus beaucoup, je ne voulais pas que ça recommence avec mon fils ; peut-être que c'était tôt un an pour la garde alternée ».

Dans ce cas clinique ne s'exercent pas, à mon sens, les effets d'une perversion caractérisée mais il y a un parfum de perversion comme la mère le souligne spontanément au sens où Julien doit se conformer aux besoins de ses deux parents. L'entrée à l'école maternelle fait resurgir les symptômes de l'enfant apparu lors de la séparation et qui ont été ignorés comme tels par la famille : Julien ne devait pas souffrir de la séparation de ses parents. L'investissement d'une nouvelle personne, la maîtresse, lui est difficile et relance les mouvements dépressifs et phobiques qui, cette fois, peut-être parce que désignés par le tiers social, ne peuvent être déniés. Julien, dans la consultation, fait quant à lui preuve d'une singulière énergie pour se faire entendre. S'appuyant sur mon acceptation tranquille du mouvement transférentiel d'emblée négatif et utilisant à plein ses capacités de figuration par le dessin et le jeu, il est réellement l'interprète auprès de ses parents de sa réalité psychique et trouve en eux des parents suffisamment sensibles et prêts à l'entendre comme en témoigne la deuxième consultation. Je revois Julien en consultations espacées et son développement s'avère tout à fait satisfaisant.

EMMA, 10 ANS, UNE SI FORTE MIGRAINE

Voilà cinq ans déjà que les parents d'Emma se sont séparés : un divorce sans fin qui n'est pas encore achevé au moment où je la reçois avec son père qui en a la garde ; elle voit sa mère un week-end sur deux et la moitié des vacances. C'est le juge des Affaires familiales qui a « ordonné » une psychothérapie pour Emma, compte tenu de la violence des conflits parentaux. Tout ce qui a trait aux enfants – école, vacances, choix d'une quelconque activité – est conflictualisé. Les accusations mutuelles de perversité vont bon train ; les accords obtenus laborieusement en médiation familiale volent en éclats répétitivement. Le dernier conflit porte sur le choix d'une école confessionnelle fait par le père, accepté puis rejeté par la mère qui s'estime, me dit-il, manipulée. Emma, un peu replète, l'air las, écoute son père me raconter une histoire qu'elle connaît trop bien. J'apprends qu'une première psychothérapie individuelle de l'enfant avait été engagée dans un Centre et poursuivie quelques mois seulement, la thérapeute ayant proposé une thérapie familiale qui ne s'est pas faite.

Je vois Emma seule. Elle n'est pas intervenue pendant que son père me parlait. Je lui demande de quoi elle a envie de parler avec moi : elle me dit qu'elle aime bien sa nouvelle école mais que tous les matins d'école elle a mal à la tête. Oui elle dort bien, non elle ne se souvient ni de rêves ni de cauchemars. Elle paraît écrasée par la fatalité des disputes parentales. Ce qui lui fait le plus de peine ? Ne pas pouvoir téléphoner à son papa ou à sa maman quand elle est chez l'un ou l'autre ; maman lui a interdit de donner sa nouvelle adresse et son téléphone ; elle dit qu'elle a peur de papa, qu'il l'a tapée, qu'il l'a fait passer pour folle ; elle, Emma, ne se souvient de rien, elle n'aime pas quand sa mère dit ça ; elle ne sait pas si c'est vrai, doit-elle la croire ? Papa dit que c'est une « mytho », elle ne comprend pas ce que ça veut dire. Je l'écoute me parler de sa confusion. Son grand frère ne veut plus aller chez leur mère en week-end, il dit qu'il en a marre de leurs histoires, mais elle veut continuer de voir sa maman, elle lui manque. À ce moment-là précisément elle s'arrête, je lui demande ce qui se passe : « J'ai mal à la tête. » Je comprends qu'elle ne peut aller plus loin dans l'évocation des conflits et de la perte. Je lui dis : « Comme le matin quand tu pars à l'école et que peut-être tu penses que ta maman est fâchée. » Elle soupire : « Elle ne veut même pas signer le carnet. » Je lui dis que « tellement de disputes on en a vraiment plein la tête ». Elle acquiesce et j'associe sur la tentative précédente de psychothérapie ; elle ne veut pas recommencer, elle ne savait pas quoi dire et dessiner ça l'embêtait,

et puis de toute façon ça ne changeait rien... Je complète : « Aux disputes entre papa et maman – oui, ils se disputaient aussi à cause de ça, alors... » Je lui demande si elle accepte néanmoins de venir me rencontrer de temps en temps. Elle est d'accord si ça n'est pas trop souvent. Je lui précise que je rencontrerai sa mère préalablement.

Je fais entrer le père et lui expose mon projet thérapeutique. Je me heurte à une résistance polie mais déterminée : il veut une psychothérapie. Je comprends alors que l'enjeu n'est pas celui du mieux-être de l'enfant mais celui d'être conforme à la demande du juge et donc irréprochable. Je ne modifie pas ma position et propose un rendez-vous assez éloigné dans le temps.

Irréprochable, au-dessus de tout soupçon mais pervers c'est ainsi que me le décrira la mère lorsque je la rencontrerai. Elle se dit et se vit victime de cet homme, il est plus fort qu'elle et lui enlève ses enfants ; s'il le pouvait il l'écarterait définitivement, etc. C'est un entretien où je m'ennuie face à la litanie des griefs ressassés et où je constate qu'il est finalement très peu question d'Emma et que ma proposition ne rencontrera aucune opposition « à condition d'être tenue au courant » ce que je ferai scrupuleusement en lui signalant chacun des mes rendez-vous avec sa fille.

À ma place de thérapeute, je perçois ce que vit l'enfant : ne pas exister comme sujet et être assignée à la place de spectateur de leur haine sans fin. Fuir dans le symptôme somatique, éviter de penser est la solution de compromis. La (bonne) surprise viendra d'Emma au fil de nos rencontres à peu près bi-trimestrielles car elle va utiliser cet espace pour affirmer ses désirs et son statut de sujet. Elle convaincra sa mère qu'elle aime bien son école, qu'elle souhaite y rester et que ce souhait n'est pas dirigé contre elle. Je comprendrai qu'elle a été soulagée de quitter l'école précédente où les conflits parentaux étaient connus de tous. Elle affirmera haut et fort à son père qu'elle est heureuse d'aller en week-end et en vacances chez sa mère et s'opposera à toute tentative de réduction de ses temps passés avec elle. La migraine, très invalidante, disparaîtra au fil du temps. Emma est aujourd'hui une adolescente qui va plutôt bien mais qui juge sévèrement ses deux parents qu'elle renvoie volontiers dos à dos : « C'est minable leur histoire. »

Dans cette situation clinique, c'est la mise en place du cadre thérapeutique et son respect rigoureux qui a permis que se dégage un espace de pensée propre à Emma car suffisamment disjoint des conflits parentaux. La demande de psychothérapie est en effet perversifiée : si psychothérapie il y a, c'est donc qu'Emma est malade de sa mère, version du père ; c'est donc qu' « on » (le père et le thérapeute vécu comme son double) cherche à lui enlever sa fille, version de la mère. En proposant des consultations espacées, je banalise la situation – Emma souffre de la situation de séparation mais n'en est pas

malade – et renonce à tenter d'intervenir d'une quelconque manière auprès des parents. Ce dispositif agréé à Emma qui viendra très régulièrement à nos rendez-vous et y prendra plaisir. Elle m'y parlera le plus souvent des menus événements de sa vie et très peu de ses parents. Elle se situe nettement dans un mouvement transférentiel maternel positif envers moi. En s'appuyant sur moi, elle échappe aux tentatives de séduction narcissique de ses deux parents et consolide son narcissisme et son processus de subjectivation mais au prix d'une désidérialisation douloureuse et peut-être un peu prématurée de ses parents.

JÉRÔME, 7 ANS, FACE À LA VIPÈRE

C'est une autre mère irréprochable et victime de son ex-mari qui vient me consulter pour Jérôme, seule la première fois car elle tient à m'expliquer la situation hors de la présence de l'enfant. Très vite, je penserai qu'elle est venue me dicter ce que je dois comprendre. Elle est séparée, mais non divorcée du père, depuis que Jérôme a 2 ans. Elle a refusé les conditions de divorce, inacceptables selon elle, que lui proposait son mari ; elle a la garde de l'enfant sans que soit intervenu de jugement. À demi-mot elle me laisse comprendre que sa vie conjugale a été un enfer, encore plus après la naissance de l'enfant. Néanmoins, elle tient à ce que son fils voie régulièrement son père pour qu'on ne puisse rien lui reprocher. Elle pense que Jérôme va plutôt bien mais souhaite mon avis car, lors du dernier séjour chez son père, il a présenté d'importants troubles du sommeil, ce qui, me précise-t-elle tout de suite, ne se produit jamais chez elle, enfin corrige-t-elle ne se produit plus depuis longtemps. Elle m'explique, alors que Jérôme dormait très mal lorsqu'il était bébé et qu'elle a dormi avec lui, car « vous comprenez, son père ne supportait pas qu'il pleure la nuit et je craignais sa violence ». Elle ne me dit rien de sa vie d'aujourd'hui, ce qui est une constante dans ces situations où s'éprouve toujours comme actuelle (la procédure, les griefs) la blessure narcissique – l'offense – que font éprouver le retrait d'amour et l'échec du projet de vie. Il me semble que nous sommes bien là face à ces deuils impossibles décrits par Racamier.

Jérôme, lorsque je le rencontre, me frappe par son aspect « petite chose ». Âgé de 7 ans, il en paraît plutôt 5. Il est très collé physiquement à sa mère, très inhibé et craintif à mon endroit et surtout très féminin dans sa présentation, cheveux mi-longs, voix flûtée et haut perchée, un certain maniérisme corporel. S'il ne s'oppose pas à rester seul avec moi, il manifeste une forte réti-

cence, me répondant par monosyllabes chuchotées, refusant de dessiner ou de jouer. La dimension phobique, l'angoisse de séparation et le trouble identificatoire sont évidents. Je me lance alors dans une explication un peu longue sur ce que j'ai appris de ses difficultés, en particulier de sommeil. Je pense qu'il est sensible à la dimension empathique de mon attitude car il s'anime un peu et me dit que, oui, il fait beaucoup de cauchemars et qu'il a peur surtout quand il dort chez son père, loin de sa maman. Quand il est dans sa maison il a moins peur ; sa chambre communique avec celle de sa mère et la porte reste toujours ouverte ; quand il fait un cauchemar il va dans son lit ; il n'aime pas aller chez son père car il voudrait rester « tout le temps, tout le temps avec maman ». Je lui demande ce qu'est cette peur ; il ne sait pas vraiment, il a peur des maladies et des piqûres, et, il marque une hésitation puis me confie dans un souffle « de la vipère ». « De la vipère ? – Oui, celle qui est dans le jardin de papa. – Tu l'as vue ? – Non, mais maman m'a dit qu'elle y était. – Ah ? Il se tasse un peu sur mon divan où il a choisi de s'asseoir et se rapproche imperceptiblement de moi, sa voix se fait encore plus chuchotée, presque inaudible – Elle vient dans mon rêve... – Tu me racontes ? – Je suis dans le jardin de papa, elle est devant moi et elle va me manger ; j'appelle papa mais il ne peut rien faire, il a perdu ses outils. » Peur et détresse sont mêlées dans sa voix. Il se tait longuement et je respecte son silence. Je sais qu'en me confiant ce rêve il s'est engagé transférentiellement avec moi. Je pense à ce petit garçon déjà si féminin qui ne peut s'appuyer sur son père châtré, en danger d'être englouti à son tour par la vipère phallique et menaçante. Séduction narcissique et perversion sont à l'œuvre : la vipère est une création et une créature de la mère, la couche maternelle partagée depuis déjà de nombreuses années exerce pleinement son pouvoir incestuel.

J'échouerais dans cette histoire à mettre en place un traitement de l'enfant, me heurtant au refus catégorique de la mère. Elle est venue chercher chez moi une confirmation narcissique de sa qualité maternelle et une disqualification supplémentaire du père. Avancer que Jérôme puisse être en souffrance, suggérer très prudemment qu'il serait souhaitable que je rencontre le père, déclenchent chez elle un mouvement de rage narcissique très perceptible bien que camouflé sous une fin de non-recevoir polie. Elle est une mère exemplaire et tient à le rester. Ma proposition est une mise en cause inacceptable de cette image idéale d'elle-même. Je ne reverrai pas Jérôme qui est soustrait au thérapeute comme il a été soustrait au père, la mère exerçant une toute-puissance redoutable qui laisse présager un avenir psychique difficile pour ce jeune garçon.

Julien, Emma et Jérôme : trois situations cliniques où se jouent selon un continuum croissant de gravité les effets pervers des séparations parentales où

l'on voit bien comment les enfants peuvent réussir ou pas à se dégager avec l'aide du thérapeute mais aussi en fonction du degré de la pathologie narcissique du ou des parents, allant de la projection identificatoire du scénario narcissique parental qui peut être reconnue comme dans notre premier cas, à la vampirisation comme dans le cas de Jérôme. L'enfant dans sa situation de *go between* et dans sa valeur narcissique pour chacun des deux parents est un instrument idéal pour la mise en œuvre de stratégies perverses permettant d'assouvir les sentiments de colère et les désirs de revanche engendrés par la séparation mais déniés. Le recours à la consultation avec un psychanalyste d'enfant et la demande de psychothérapie peuvent être inclus dans ces scénarios pervers rendant la tâche de l'analyste d'enfant particulièrement difficile. On se rappelle les commentaires de Freud qui disait son scepticisme devant ces parents « qui réclament qu'on rende la santé à leur enfant qui est nerveux et indocile ».

Aujourd'hui, dans certaines situations, ce qui est attendu du thérapeute est qu'il délivre un certificat de « bonne ou mauvaise conduite parentale », le souci du bien-être psychique de l'enfant passant au second plan. Mais l'enfant lui sait, généralement, se saisir de ce que l'analyste lui propose comme le montre le matériel de mes trois jeunes patients, le problème est alors de permettre à l'enfant d'exprimer sa vie psychique en quelque sorte « contre » l'attente du parent. Plus maniable que la psychothérapie classique, la consultation thérapeutique représente alors un cadre de soins souvent mieux adapté aux difficultés de ces constellations familiales.

Françoise MOGGIO
68, boulevard Pasteur
75015 Paris

BIBLIOGRAPHIE

- Defontaine J. (2002), L'incestuel dans les familles, *Revue française de psychanalyse*, LXVI, 1, 2002, 179-195.
- Dolto F. (1988), *Quand les parents se séparent*, Paris, Le Seuil, 152 p.
- Lucas G. (2002), Les identifications chez l'enfant, in *Identifications*, Paris, PUF, coll. des « Monographies de Psychanalyse », 155 p.
- Ody M. (2002), Place et fonction de la consultation thérapeutique, in G. Lucas *et al.*, *Psychiatrie de l'enfant : quels patients, quels traitements ?*, Paris, PUF, 230 p.
- Racamier P.-C. (1992), *Le génie des origines. Psychanalyse et psychoses*, Paris, Payot, 420 p.
- Roudinesco E. (2002), *La famille en désordre*, Paris, Fayard, 244 p.